



Ouest Guyane
un territoire, des projets, un avenir

FICHE DE POSTE (A2)

Ingénieur Territorial chargé de mission
Développement des Infrastructures de Traitement
des Déchets Ménagers et Assimilés

Intitulé du poste	Ingénieur Territorial Chargé de Mission Développement des Infrastructures de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés
Condition d'accès au poste	Filière : Technique (fonctionnaire ou contractuel pour un CDD de 3 ans) Catégorie : A Cadre d'emplois : Ingénieur

IDENTITE DE L'AGENT

Nom, Prénom	
Statut, cadre d'emplois, Catégorie, grade	

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

Mission principale du service	ENVIRONNEMENT : gestion des déchets
Composition du service (effectif)	1 Responsable, 1 Responsable Adjoint, 2 chargés de Mission, deux secrétaires, Personnels techniques du service
Positionnement du poste	Poste placé sous l'autorité du Responsable du Service Environnement

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Mission principale, Raison d'être ou finalité du poste	Au sein de la Direction de l'Environnement, placé sous l'autorité hiérarchique du Responsable du service Environnement-Déchets, l'ingénieur chargé(e) de mission, assure le développement des projets existants et futurs liés au déploiement sur le territoire de la CCOG de nouvelles infrastructures de traitement des déchets ménagers et assimilés permettant la mise en œuvre de la politique environnement-déchets de la CCOG.
Mission et activités du poste	1°) Elaboration et mise en œuvre des projets 2°) Assistance et conseil aux Elus et évaluation de la Politique Publique en matière d'Environnement-Déchets 3°) Opérations transversales 4°) Rédaction, conseil et prospectives, contrôle et exécution des marchés relatifs aux infrastructures de traitement des déchets ménagers et aux nouvelles infrastructures : définition des besoins, passation des marchés et gestion de leur suivi, réception des opérations. 5°) Gestion administrative et financière 6°) Organisation de la relation à la population et aux Communes.

Conditions de travail	Temps de travail hebdomadaire : 35h
	Horaires : <ul style="list-style-type: none"> • Lundi et Jeudi : 7h30 – 13h et 14h à 17h15 • Mardi, Mercredi, Jeudi : 7h30 à 14h00
	Lieu de travail : Siège de la CCOG à Mana
	Moyens matériels à disposition <ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur • Téléphone mobile et fixe • Imprimante, télécopieur • Fournitures de bureau • Véhicule de service

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Profil du poste	Les « savoirs » (diplôme, formation) : <ul style="list-style-type: none"> - Qualification – Formation : Formation initiale de bac +5 ou équivalent par validation des acquis ; - Enjeux, évolutions du cadre réglementaire et technologique de traitement des déchets, des filières de la valorisation et de gestion des déchets ; - Bonne connaissance et pratique de l'outil informatique ; - Permis de conduire B ;
	Les « savoir-faire » : <ul style="list-style-type: none"> - Notions en techniques de construction (tous corps d'état) ; - Méthodes de conduite de projet ; - Connaissances des règles de la commande publique ; - Filières de gestion et traitement des déchets ; - Expérience confirmée en gestion de projets ;
	Les « savoir-être » : <ul style="list-style-type: none"> - Grande capacité de travail, d'analyse et de synthèse ; - Esprit méthodique et rigoureux ; - Capacités de management et aptitude à donner des instructions et contrôler leur application ; - Sens de l'organisation, du travail en équipe et d'appréciation de la charge de travail ; - Aptitude au respect des délais ; - Présentation et qualités d'expression orale ; - Capacité d'adaptation et de gestion des imprévus ; - Bonne écoute et bonne aptitude de communication ; - Très grande réactivité ; - Maîtrise de soi et autonomie ; - Intégrité et capacité à résister aux sollicitations de types et d'origines diverses ; - Capacité à prendre rapidement des décisions et les faire appliquer ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à gérer les aléas et à hiérarchiser les priorités ; - Aptitude à l'encadrement ; - Force de proposition ;
Expérience attendue	Minimum 3-5 ans sur des missions en lien avec la fiche de poste

Date et signature de l'agent :	Date et signature du supérieur hiérarchique direct :

L'autorité territoriale dispose au pouvoir hiérarchique qui lui permet de préciser seule en fonction des besoins et de l'intérêt du service, de modifier le volume des missions et l'affectation des agents. Ces changements s'effectuent dans le respect des missions du cadres d'emploi de l'agent, des lois et règlements qui coordonnent le statut des fonctionnaires et agents publics.